

COMMUNE DE FREISSIONIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-70

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Pour : 8

Conseillers absents : 3

Contre :

Conseillers représentés : 1

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 24 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet TARIFS COMMUNAUX 2026

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal les tarifs communaux appliqués en 2025 :

- Ouverture ou fermeture de vanne : 45 €.
- Tractopelle avec chauffeur : 70 € de l'heure.

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs communaux pour 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve les tarifs proposés.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS*

